

CALENDRIER DES OPERATIONS

DU MOUVEMENT INTER 2010

Pour l'académie de MONTPELLIER

Saisie des vœux sur SIAM via I-Prof :

www.education.gouv.fr/prof-siam

Ouverture du serveur : jeudi 19 novembre 2009 midi

Fermeture du serveur : mardi 8 décembre 2009 midi

Au plus tard le 16 décembre 2009 : dépôt, auprès du médecin conseiller technique du Recteur, des demandes de priorité – handicap (dossier dans l'annexe 3 de la circulaire du rectorat : rentrée 2010/Phase interacadémique)

9 décembre 2009 : envoi par le rectorat de la demande de confirmation de demande aux collègues dans leurs établissements

16 décembre 2009 : retour au rectorat des confirmations de demandes signées et accompagnées des pièces justificatives par la voie hiérarchique (chef d'établissement)

19 janvier 2010 : affichage des barèmes retenus par le rectorat sur SIAM

Du 19 janvier à la date du groupe de travail : possibilité de demander la correction des barèmes par écrit au rectorat

Jeudi 27 janvier 2010 : Groupe de Travail au rectorat vérification des barèmes COP et CPE

Vendredi 28 janvier 2010 : Groupe de Travail au rectorat vérification des barèmes Certifiés/Agrégés

Après le Groupe de Travail : affichage sur SIAM des barèmes retenus

De la date du groupe de travail au jeudi 4 février 2010 : seuls les barèmes rectifiés à l'issue du groupe de travail pourront faire l'objet d'une ultime demande de correction

Courant mars : affectation dans les académies à l'issue des réunions des commissions administratives paritaires nationales au ministère